

**Les règles sportives qui ne sont pas spécifiques à ce Championnat n'apparaissent pas dans les clauses particulières. Pour les trouver, il faut se reporter au règlement de base du Championnat Adultes.**

## ART. 1 - CONCURRENTS

La LMR DES PAYS DE LA LOIRE met en compétition un challenge éducatif régional appelé Mini-Trial en trois catégories **MT1, MT2 et MT3**. Il est ouvert aux pilotes détenteurs d'une licence nationale éducative (NJC). Néanmoins, les licenciés NEB sont acceptés au départ uniquement pour les catégories MT2 et MT3.

## ART. 2 - ACCUEIL ADMINISTRATIF

### 2.1 Concurrents

A leur arrivée sur le lieu de l'épreuve, les concurrents doivent se présenter à l'accueil administratif munis de :

- leur engagement,
- leur licence pour l'année en cours,
- un pouvoir médical doit être rédigé et signé,
- une autorisation parentale.

Le montant des droits d'engagement est de 8 €

## ART. 3 - CARACTERISTIQUES DU CHALLENGE EDUCATIF NATIONAL

CATEGORIES	MACHINES AUTORISEES	NOMBRE DE TOURS	COULEUR DES FLECHES
MT 1	Cylindrée inférieure à 80	2 tours de 12 zones	Noire ou blanche
MT 2	Cylindrée inférieure à 80 Boite à vitesse obligatoire	3 tours de 5 zones	Bleue
MT 3	Boite à vitesses interdite *	3 tours de 5 zones	blanche

\* Est considérée boite à vitesses une moto qui dispose d'une boite à sélecteur au pied.

La catégorie MT1 roule dans les zones promotion du championnat de ligue

Les catégories MT2 et MT3 roulent dans des zones spécifiques situées à proximité du départ.

Le port du casque est obligatoire pour l'assistant qui entre dans la zone pour assurer son pilote.

## ART. 4 –TERRAIN

Le Challenge Educatif MT1 se déroule sur un terrain d'une longueur totale de 18 kms maximum, comprenant **12 zones** par tour.

Les concurrents sont accompagnés d'un personne titulaire d'une qualification fédérale de brevet ou d'officiel.

Le temps de course global est de 6 h.

Le Challenge Educatif MT2 et MT3 se déroule sur 3 tours de 5 zones rassemblées sur un terrain adapté ne dépassant pas un kilomètre de long. Le départ est donné sur ce site.

Les concurrents sont accompagnés d'un personne titulaire d'une qualification fédérale de brevet.

## ART. 5 - DEPART

Les participants MT1 MT2 et MT3 partent avec la catégorie promotion.

## ART. 6 - CALENDRIER

Le Challenge Educatif de la ligue se déroule sur les 9 épreuves suivantes :

28/01 LOMBRON (72)  
 25/04 CHALONNES S/LOIRE (49)  
 02/05 NOGENT LE BERNARD (72)  
 16/05 CUGAND (85)  
 27/06 ST LEONARD DES BOIS (72)  
 29/08 DEHAULT (72)  
 26/09 BLAISON GOHIER (49)  
 31/10 SOUGE LE GANELON (72)

## ART. 7 - CLASSEMENT

### 7.1 Classement de chaque épreuve :

Un classement des 3 catégories sera établi à l'issue de chacune des épreuves.

Trois critères sont pris en compte pour définir ce classement :

**1 : aptitude au pilotage**

**2 : comportement, fair play**

**3 : sécurité matériel**

**1 : aptitude au pilotage** : les points attribués correspondent aux points figurant sur la fiche de pointage.

**2 : comportement, fair play** : si le comportement verbal ou gestuel du pilote ou de son encadrement est en cause, une pénalité pouvant aller jusqu'à 5 points sera ajoutée. Dans le cas de récurrence, l'exclusion sera immédiate.

**3 : sécurité matériel** : en cas de présentation de matériel défectueux, 3 points de pénalités seront attribués avant exclusion. Si la sécurité est engagée l'exclusion peut être immédiate.

L'application des pénalités 2 et 3 sera faite par le jury

Les classements de chaque épreuve donnent lieu à attribution de points selon le barème existant en Trial : 20 points au 1<sup>er</sup>, 17 points au 2<sup>ème</sup>, etc.

Le départage des ex-aequo MT 2 et MT 3 se fera sur le franchissement d'une zone supplémentaire décidée et retracée par le délégué, située de préférence à proximité de l'arrivée. Si l'ex-aequo subsiste après les règles habituelles en vigueur dans la discipline, le franchissement se répétera jusqu'au départage final.

### 7.2 Classement annuel

Le classement annuel sera réalisé par addition de l'ensemble des résultats des 8 épreuves. En cas d'ex-aequo, l'épreuve finale servira de départage.

## ART. 8 - CONTROLE TECHNIQUE

Les machines des concurrents doivent passer au contrôle technique le matin avant la remise du dossard.

## ART. 9 - OFFICIELS ET ENCADREMENT

Les officiels sont ceux présents sur place pour l'épreuve de championnat de ligue.

Un Breveté Fédéral (BF Animateur au minimum) accompagne les catégories MT2 et MT3.

Un titulaire d'une qualification fédérale de brevet ou d'officiel accompagne la catégorie MT1.

**TABLEAU RECAPITULATIF POUR L'ORGANISATION DU CHALLENGE EDUCATIF**

Catégorie	AGE	TYPE DE LICENCE	MACHINE	FLECHES DE ZONES	ORDRE DES DEPARTS	NOMBRE DE TOURS	TEMPS IMPARTI
<b>MT2</b>	6 ans (révolus) à 11 ans	NEA NEB	Inf à 80 cc boîte à vitesse obligatoire	bleues	10 H	3 tours 5 zones spécifiques	
<b>MT3</b>	6 ans (révolus) à 11 ans	NEA NEB	Boite à vitesses interdite	blanches	10 H	3 tours 5 zones spécifiques	
<b>MT1</b>	7 ans (révolus) à 11 ans	NEA	Inf à 80 cc	Noires Ou blanches	10 H	2	6 H

## ART. 10 – RECOMPENSES

Seront récompensés lors de la Remise des Prix de la Ligue, le premier de chaque catégorie, à savoir MT1, MT2, MT3.